



Rapport de la commission des finances au Conseil communal sur le préavis No 26/2018

Demande de crédit supplémentaire aux préavis 51 et 52/2015

Présidence : Jean-Paul Bruand

Présents : Liliane Annen, Thierry Auberson, Jean-Dominique Decotignie, Evi Kassimidis

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 7 mai 2018 a été transmis par courriel à la commission le 4 mai 2018.

La commission a examiné la demande de crédit supplémentaire lors des séances fixées pour étudier les comptes. Le rapport final a été approuvé par échange de courriels.

La commission a obtenu le détail des comptes des deux préavis et constate que si le dépassement du préavis 52/2015 est justifié par les exigences du Service des Sports, par contre celui du préavis 51/2015 pose certaines questions :

- Pourquoi la fourniture du nouveau sable coûte environ 85% de plus ?
- Pourquoi la mise en place du nouveau sable coûte environ 70% de plus ?
- Pourquoi le coût de l'enlèvement a été compensé par la reprise de l'ancien sable alors qu'il aurait pu être revendu ?

Nous avons posé ces questions à la municipalité qui nous a répondu. Les réponses ne nous ont pas semblé satisfaisantes. Toutes ces interrogations nous poussent donc à proposer l'amendement suivant :

Préavis 51/2015

En lieu et place des conclusions «... de lui accorder un crédit supplémentaire de **Fr. 6'623.70** pour le préavis 51/2015 ... » ,

d'écrire : « de refuser le crédit supplémentaire de Fr 6'623.70 demandé pour le préavis 51/2015 »

... »

En conclusion, la commission. à l'unanimité vous propose, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

- d'accepter le préavis 26/2018 tel qu'amendé
- d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire pour le préavis 52/2015 de Fr. 23'560.00
- de donner décharge à la commission de son mandat

Cheseaux-sur-Lausanne, le 4 juin 2018

Commission des finances du Conseil communal de Cheseaux :

Mme Liliane Annen



M. Thierry Auberson

M. Jean-Paul Bruand, président et rapporteur



Mme Evi Kassimidis



M. Jean-Dominique Decotignie

